

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 29 juin 2009****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mlle KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - M. PRIBETICH - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mlle MODDE - Mlle MASLOUHI - Mlle CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. AYACHE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme POPARD (pouvoir M. PRIBETICH) - M. BERTELOOT (pouvoir Mme C. MARTIN)**Membres absents** : Mme BERNARD - Mme MILLE - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE**OBJET****DE LA DELIBERATION****Muséum Jardin des Sciences - Donation Durand-Portal - Acceptation par la Ville**

Madame Durnet-Archeray, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel,

Mesdames, Messieurs,

Monsieur Durand-Portal a décidé de faire don à la Ville d'une importante collection de coquillages.

Ce don comprend l'ensemble des pièces suivantes :

- mollusques marins et terrestres (plusieurs milliers),
- invertébrés de type échinodermes (oursins et étoiles de mer de toutes provenances),
- crustacés : pièces européennes et exotiques rares dont une majorité en provenance de l'océan indien,
- mâchoire de requin tigre de grande taille et rostre de marlin noir,
- squelettes de différents types de coraux (dont le rare corail rouge utilisé en bijouterie) et de gorgones.

Monsieur Durand-Portal a souhaité que sa collection soit présentée, de façon permanente, au sein des espaces d'exposition du Muséum Jardin des Sciences.

Cette proposition de donation est assortie des conditions suivantes :

- dénomination : le nom de Monsieur Durand-Portal figurera à l'entrée du musée en qualité de donateur ainsi que lors des expositions permanentes ou temporaires et sur les inventaires des collections pour la recherche ;
- prêts : la Ville exigera des personnes ou institutions bénéficiant du prêt d'une ou plusieurs pièces de la donation que soit mentionnée son appartenance à la donation Durand-Portal, en particulier sur les publications dont elles feront l'objet.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1- décider l'acceptation, par la Ville, de la donation de Monsieur Durand-Portal ;
- 2- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

02 JUIL. 2009



PUBLIÉ LE 2/07/09